

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE — L'AXE

1. IDENTIFICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont proposées par :
Oriane Gauthier
Entrepreneur individuel

2. OBJET

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le client accède au programme d'accompagnement « L'Axe ».

Toute inscription au programme implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

3. NATURE DE L'ACCOMPAGNEMENT

Le programme « L'Axe » constitue un accompagnement en développement personnel et travail intérieur.

Il vise à accompagner le client dans un processus de repositionnement, de clarification et d'évolution de ses schémas internes.

Cet accompagnement ne constitue en aucun cas :
une prestation médicale
une prestation psychologique
ni une garantie de résultat

Le client demeure pleinement responsable de son engagement et de son implication.

4. CONTENU DE L'OFFRE

Le programme comprend notamment :
des séances individuelles d'accompagnement
des supports audio (méditations, pratiques guidées)
un support d'introspection
un accès à des contenus pédagogiques

Le contenu de l'offre peut évoluer à tout moment afin de garantir la qualité et la cohérence de l'accompagnement.

5. MODALITÉS DES SÉANCES

Le programme inclut un nombre défini de séances individuelles.

Ces séances doivent être utilisées dans un délai de six (6) mois à compter de la date d'inscription.

À l'issue de ce délai :

toute séance non réalisée est considérée comme perdue
aucune prolongation ne sera accordée
aucune compensation ni remboursement ne pourra être demandé

6. CONDITIONS FINANCIÈRES

Les prix sont exprimés en euros toutes taxes comprises.

Le paiement peut être réalisé en une ou plusieurs échéances.

Toute inscription vaut engagement ferme et définitif.

7. PAIEMENT ÉCHELONNÉ

En cas de paiement en plusieurs échéances, le client s'engage à régler l'intégralité des sommes dues.

Le non-paiement d'une échéance :
ne constitue pas une résiliation du contrat
pourra entraîner la suspension de l'accès au programme

8. ABSENCE DE DROIT À REMBOURSEMENT

Compte tenu de la nature du programme, aucun remboursement ne pourra être exigé après validation de l'inscription et accès au contenu.

Le client reconnaît que son implication personnelle est un élément déterminant du processus proposé.

Toute demande exceptionnelle pourra faire l'objet d'un examen, sans obligation d'acceptation.

9. RESPONSABILITÉ

Le programme ne se substitue en aucun cas à un accompagnement médical, psychologique ou thérapeutique.

Le client est seul responsable de ses décisions, actions et résultats.

10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'ensemble des contenus transmis dans le cadre du programme est protégé par le droit de la propriété intellectuelle.

Ils sont strictement réservés à un usage personnel.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation, totale ou partielle, sans autorisation préalable, est interdite.

11. CONFIDENTIALITÉ

Les échanges réalisés dans le cadre de l'accompagnement sont strictement confidentiels.

12. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.